



COMITÉ DE RÉDACTION

Comité de rédaction

Préface

Pour citer l'article :

Comité de rédaction, « Préface », dans *revue à Interrogations ?*, N°12 - Quoi de neuf dans le salariat ?, juin 2011 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/Preface,13> (Consulté le 8 septembre 2024).

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Quoi de neuf dans le salariat ?

Numéro coordonné par Alain Bihr

La partie thématique du n°12 de la revue *Interrogations* est dédiée à la question : « Quoi de neuf dans le salariat ? ». A la lecture de la quasi-totalité des articles qui se sont proposés d'y répondre et que la revue a retenus, il semblerait qu'un maître mot puisse condenser l'ensemble des transformations qui affectent le salariat, dans la diversité de ses éléments, depuis quelques décennies : dégradation. C'est bien en ces termes que Paul Bouffartigue présente l'évolution des normes d'emploi sous l'effet de ce qu'on nomme la « mondialisation » et de la mise en œuvre des politiques néolibérales de libéralisation du marché du travail, conduisant au développement du précaire et de l'informalité, concepts dont les conditions d'usage sont cependant discutées par lui. Si, replacés dans la longue durée du salariat, ces phénomènes ne sont pas d'une radicale nouveauté, ils n'en conduisent pas moins à l'émergence de figures inédites du travailleur précaire, telles celles du « travailleur sans papier » et du « travailleur précaire assisté ». Quatre articles du dossier viennent confirmer ce diagnostic en l'illustrant d'exemples tirés de situations pourtant bien différentes. Celui de Frédérique Barnier nous présente un exemple typique de ces nouvelles figures de travailleurs précaires dans le secteur du nettoyage, où une main-d'œuvre en majeure partie féminine et immigrée cumule l'indignité d'un travail non reconnu, souvent méprisé même et mal rémunéré, avec la nécessité de cumuler des bribes d'emploi, toujours situées aux échelons inférieurs du salariat et souvent en marge de ses normes juridiques ou conventionnelles. L'article que Remy Caveng consacre aux vacataires employés par les entreprises de sondage montre que la précarité n'est pas l'apanage des travaux « manuels » mais peut aussi bien concerner aujourd'hui des travailleurs « intellectuels », bien que différemment. Elle prend ici la forme de la nécessité dans laquelle se trouve ces salariés de se comporter de plus en plus en travailleurs indépendants qui doivent veiller à fidéliser leur clientèle sans tomber sous sa dépendance, avec pour effet pervers que la précarité de leur situation les transforme progressivement en « entrepreneurs de soi-même » forcés de valoriser sur le marché du travail leur « capital humain ». Encore ne faut-il pas croire que pareille dégradation des normes d'emploi et de travail serait le seul fait d'activités qui, par leur intégration tardive dans le salariat et l'atomisation persistante des salariés qui les exercent, resteraient quelque peu marginales. On la retrouve également au cœur du salariat. Si aucun article n'étudie les transformations dans les secteurs clés de l'industrie, ceux de Nicola Cianferoni et de Lorena Poblete donnent cependant un aperçu de celles en cours dans des services aussi anciens, massifs et déterminants pour la vie économique et sociale que la poste et l'administration publique. Ils présentent de surcroît l'intérêt de nous faire sortir du cadre hexagonal auquel se limite l'ensemble des autres articles. Le premier montre ainsi comment la Poste suisse a réorganisé tout le procès de production de ses agents de manière à intensifier leur travail, avec pour effets de multiplier les défaillances dans son organisation, de dégrader les relations des dits agents avec le public et de générer de la souffrance au travail. Quant à l'article de Lorena Poblete, il montre comment l'administration publique argentine a singulièrement détérioré, elle aussi, les conditions d'emploi et de travail de ses salariés en remettant en cause la sécurité de l'emploi et les droits sociaux afférents dont ils bénéficiaient jusqu'alors, en rapprochant là encore le statut de travailleur salarié de celui du travailleur indépendant. L'ensemble des articles précédents ne traite des évolutions du salariat que sous l'angle des conditions et des normes d'emploi, de travail et de rémunération. Pierre Concialdi, pour sa part, les aborde sous l'angle de la protection sociale en France, assise pour l'essentiel sur des droits ouverts par l'exercice d'un emploi salarié. Mais c'est pour dresser un constat similaire, celui d'une lente mais inexorable dégradation, d'un démantèlement rampant des normes de protection sociale qui, des lendemains de la Seconde Guerre mondiale au début des années 1980, avait puissamment contribué à consolider la condition salariale. Là encore se trouve pointés du doigt les effets des politiques néolibérales qui finissent par engendrer un véritable déficit démocratique. En tentant d'élaborer une grille générale d'analyse du rapport salarial, qu'il articule avec les rapports de classes, les rapports de sexes et les rapports de génération, et en l'appliquant aux transformations récentes de la condition salariale, l'article d'Alain Bihr complète les précédents d'un double point de vue. D'une part, il permet d'aborder, fût-ce succinctement, des aspects de ces transformations non traités par les autres articles. Ainsi en va-t-il par exemple de l'évolution des salaires réels (du pouvoir d'achat salarial), de la formation d'un nouveau paradigme productif fait de fluidité et de flexibilité, de la remontée en force de la famille-providence en lieu et place d'un Etat-providence défaillant, etc. D'autre part, il propose une interprétation d'ensemble de ses transformations, qui résulteraient de la remise en cause du compromis fordiste sur lequel s'était fondé la dynamique de croissance économique de l'après-guerre dans le cadre des Etats-nations. Remise en cause dont les politiques néolibérales tout comme la « mondialisation » sont les manifestations les plus éclatantes et deux des facteurs immédiats les plus déterminants. Cette remise en cause n'aurait cependant pas été possible sans que se trouve neutralisée la capacité conflictuelle des salariés. C'est là une dimension des transformations en cours du salariat à laquelle les articles font peu écho. Tout juste trouve-t-on mention chez Paul Bouffartigue de quelques résistances des salariés à la détérioration de leurs conditions d'emploi, allusion chez Nicola Cianferoni à ce que les souffrances engendrées par la réorganisation

du travail postier sont grosses d'un conflit social potentiel, tandis que Pierre Concialdi rappelle que les manifestations de l'automne 2010 contre la réforme des régimes de l'assurance vieillesse ont été des réactions salutaires mais inefficaces au déficit démocratique qui accompagne la dégradation de la protection sociale. Mais aucun ne s'aventure à formuler des propositions qui permettraient de (re)donner forme et force à cette conflictualité diffuse et pour l'instant largement en dessous des enjeux du moment. C'est pourtant ce à quoi s'est risqué Bernard Friot qui propose une perspective politique originale en montrant comment ces deux institutions du salariat que sont la qualification professionnelle et la cotisation sociale contiennent un potentiel subversif, que leur consolidation permettrait d'actualiser, notamment en ouvrant la voie à une réaffectation de la totalité de la richesse sociale au salaire. Bernard Friot s'inscrit ainsi radicalement à contre-courant du pessimisme ambiant qui constitue le fond de l'ensemble des autres articles en montrant que, loin d'être voué à une dégradation inexorable, le salariat est à lui-même son propre avenir à la condition qu'on l'étende non seulement à la société entière mais à l'ensemble de l'existence des individus, de leur naissance à leur mort.

C'est encore du salariat dont il est question tant dans les rubriques « Varia » et « Des Travaux et des Jours ». Thomas Poder analyse en effet dans son article les rapports entre les revenus du travail et l'état de santé des salariés et montre que, s'il existe bien un lien statistique significatif entre les deux, leur corrélation n'a en revanche rien de mécanique. Quant à Lukasz Czarnecki, il cherche à comprendre quelle a été l'influence de la transformation néolibérale au Mexique et son impact sur les bas salaires. En se référant, d'abord, aux travaux de Gösta Esping-Andersen sur les Etats-providences et les régimes de protection sociale, l'auteur s'en détache ensuite en montrant que le Mexique est un cas particulier. Cette exception expliquerait en partie la dynamique particulière de l'évolution du salaire minimum au Mexique de 1940 à 2010.

Dans la rubrique « Fiches techniques », Emmanuelle Zolesio propose « quelques ficelles » très utiles pour respecter l'anonymat des enquêtés dans une recherche sociologique. Au-delà des anonymats de surface (changer simplement le nom et le prénom sans changer le lieu etc.) l'auteur propose une réelle réflexion sociologique, nourrie d'exemples en lieu et place d'une « simple opération technique », trop souvent minimisée. Il convient d'adapter cette procédure à l'objet et au milieu de recherche afin d'anonymiser en conservant les caractéristiques sociologiques pertinentes à la compréhension de l'enquête. Cécile Brun-Picard, pour sa part, présente un point fort utile sur la veille scientifique, en complément de l'article de Jean-Jacques Dupaux et Agnès Rebetez, paru dans le numéro 1. Avec Internet, tout est à portée de main, ou presque ; il faut se tenir informé (des publications, appel à communication, à projet etc.) sans pour autant y perdre (trop) de temps. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'auteur réalise une synthèse intéressante des différentes façons de se tenir au courant, ce qui nécessite de faire des choix réfléchis. On trouvera donc des conseils utiles, pour réaliser ce travail, que ce soit à titre personnel, ou pour une équipe.

Ce numéro comprend enfin une dizaine de notes de lecture. Sont ainsi présentés les ouvrages suivants :

- Gilles Ferréol (dir.), *Tourisme et Patrimoine*, par Corinne Berger et Jean-Luc Roques ;
- Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe et le Reich : De la Première Guerre mondiale à la guerre froide 1914-1945*, par Alain Bihr ; • Mathieu Plésiat, *Les Tsiganes*, par Alain Bihr ;
- François Duchêne (dir.), *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles*, par Hélène Cléau ;
- Jacques Bélanger et Christian Thuderoz, *Le répertoire de l'opposition au travail*, par Jean-Marc Fridlender ;
- Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, *Sociologie urbaine*, par Régis Malige ;
- Robert Vuarin, *L'homme indivisible. Contribution à une sociologie du social individuel*, par Sylvie Monchatre ;
- Yves Citton, *L'avenir des humanités. Economie de la connaissance ou cultures de l'interprétation ?*, par Goulven Oiry ;
- Stéphane Héas, *Les virtuoses du corps. Enquête auprès d'êtres exceptionnels*, par Gilles Vieille-Marchiset ;
- Bernadette Tillard & Monique Robin (coord.), *Enquêtes au domicile des familles : la recherche dans l'espace privé*, par Emmanuelle Zolesio.

Pour conclure, nous tenons à remercier vivement tous les chercheurs et enseignants-chercheurs, membres ou non du comité de lecture, qui, par leurs expertises, ont permis l'élaboration de ce numéro et ont contribué à sa qualité : Matéo Alafluf, Anne Barges, Bernard Friot, Paul Bouffartigue, Nicolas Castel, François Chesnais, Patrick Colin, Pierre Cours-Salies, Gérard Dumesnil, Jeanne Fagnani, Christian Guinchard, François Granier, Mathieu

Grégoire, Lionel Jacquot, Florence Jusot, Danielle Kergoat, Nicky Le Feuvre, Antoine Math, Numa Murard, Roland Pfefferkorn, Yves Saint-Saulieu, Marcelle Stroobants, Patrick Tenoudji, YannisThanassekos, Jean-Yves Trépoz, Georges Ubbiali, Eric Verdier.